



Filière : B/L

Session : 2024

Épreuve de : COMPOSITION FRANÇAISE

DI-00111  
644243  
français

### Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Dans sa lettre à Louise Colet, Flaubert confie à propos de l'Éducation sentimentale qu'il avait le souhait d'écrire « un livre sur rien, sans attache extérieure, qui tiendrait de lui-même par la force interne de son style ». Il suggère ainsi que la plus absolue pauvreté du sujet de son œuvre (« rien ») est une condition nécessaire de l'acte d'écrire. C'est cette même intuition que l'on retrouve dans les propos de Bernard Frank : « La littérature joue d'étranges tours : plus le sujet est pauvre, plus l'écrivain est roi. » (Portraits et aphorismes, 2002). Selon Bernard Frank, en effet, la littérature se caractérise par un rapport quasi mathématique entre la pauvreté du sujet et la souveraineté de l'écrivain, les deux éléments étant corrélés positivement, ainsi que le traduit le parallélisme entre les deux propositions superlatives. Le « sujet » d'un texte littéraire désigne dans le langage courant ce sur quoi l'écrivain décide d'écrire, c'est-à-dire un objet, un concept ou un thème déterminés a priori par l'écrivain. Puisque ce sujet est choisi a priori, il apparaît qu'il est irréductible au texte de l'écrivain, et que sa nature est au moins en partie déterminée par des éléments extérieurs au texte, certaines de ses propriétés

semblent donc être objectives. Ainsi, dès lors qu'un texte traite d'un sujet, c'est une part du monde extérieur qui est introduite dans le texte et le détermine en partie, restreignant ainsi la souveraineté et l'autonomie de l'écrivain, sa capacité à déterminer lui-même les règles qui régiront son texte, faisant de lui un « roi ». Un sujet pauvre peut alors être entendu comme un sujet contenant peu de références au monde extérieur, ou alors des références vagues, affaiblissant sa détermination objective. Il devient alors raisonnable de penser que plus la détermination objective d'un sujet est faite, moins l'écrivain souffre de contraintes lorsqu'il détermine les règles de son texte et plus son autonomie grandit. Il est en outre possible de lire dans l'échec une métaphore particulière : peindre l'écrivain en « roi » vis-à-vis d'un ou plusieurs « sujets », « pauvres » qui plus est, peut éveiller la question d'un pouvoir despotique ou tyranique de l'écrivain sur les éléments constitutifs de son texte. La souveraineté de l'écrivain tendrait donc vers l'absolu à mesure que son sujet s'appauvrit. Cette relation entre écrivain et sujet semble, en outre, caractéristique de la littérature et introuvable dans un quelconque autre champ, au point de pouvoir être considérée une de l'extérieur comme une sorte de magie, voire de sorcellerie (celle qui constitue l'un des « trages fous » de la littérature).

Nous nous demanderons donc si la littérature se caractérise bien par la capacité de la part de l'écrivain à édicter au sein de son texte ses propres règles, indépendamment de celles qui déterminent



objectivement ce dont il choisit a priori de traiter.

Nous venons d'abord que la détermination objective du sujet du texte a une influence sur la capacité de l'écrivain à établir de façon autonome les règles qui régissent son texte; dès lors que cette détermination objective s'affaiblit, l'écrivain jouit d'une plus grande souveraineté sur son texte littéraire. Nous remarquerons ensuite que la littérature n'est peut-être pas une question de sujet mais de forme du texte, et que la souveraineté de l'écrivain se juge à sa capacité à imposer des règles formelles indépendamment de la pauvreté de son sujet. Nous nous demanderons enfin si, qu'il s'agisse de sujet ou de forme, la littérature ne se caractérise pas par l'absence d'autonomie et de souveraineté absolues de l'écrivain, que suggère l'introduction de la réception de son œuvre à notre analyse.

---

La capacité de l'écrivain à édicter lui-même des règles quant à son texte dépend directement du degré de détermination objective du sujet qu'il choisit. Plus ce degré est faible, moins l'écrivain est contraint par des règles objectives et extérieures et plus sa souveraineté sur le texte est totale. Cette relation est caractéristique du texte littéraire.

Puis qu'il est choisi en amont de l'acte d'écriture, le sujet du texte futur ne peut être déterminé, au moins en partie, que par rapport à des éléments ne dépendant pas du texte, donc sur lesquels l'auteur ne peut exercer une souveraineté absolue et auxquels il doit au contraire se soumettre. Parmi les éléments extérieurs au

texte participant à la détermination du sujet se trouve la langue, le système cohérent de signes et de phonèmes dans lequel il est posé et formulé. Et comme le souligne très justement Roland Barthes dans sa « leçon au Collège de France » (1970), la langue est un système donné pour l'écrivain, système dont il ne peut réviser les règles, et dont la seule tentative pour s'extraire de ses règles est de « tricher » avec la langue. La détermination objective d'un sujet pouvant entre autres se mesurer au nombre de signes et de phonèmes qu'il requiert pour être formulé, le faible nombre de ces signes traduisant une détermination objective pauvre, le pouvoir souverain de l'écrivain sur son texte s'accroît à mesure que le sujet mobilise peu de signes, de phonèmes et d'éléments du système de la langue. En effet, alors que le poids du système linguistique est réduit, il est plus facile pour l'écrivain de s'en extraire en trichant avec afin de recouvrer son autonomie sur le texte. Ainsi, dans W ou le souvenir d'enfance, Georges Perec profite du fait que le sujet de son texte, à savoir son enfance, ne puisse trouver de formulation complète et précise dans le système de la langue, notamment au niveau du caractère indicible de certains éléments de son enfance (vie sous l'occupation et parents morts en déportation) pour tricher, au sens de Barthes, sur les mots que supplantent son sujet, lorsqu'il évoque « l'histoire et sa grande beach » ou qu'il joue tout au long du roman sur le double sens du champ lexical du sport, du conflit et de la compétition qui correspond aussi bien aux sports de l'île imaginaire « W » qu'aux conditions de vie des déportés.

Le sujet du texte, déterminé par l'écrivain avant l'écriture, peut également être déterminé objectivement par rapport à des éléments du monde extérieur au texte. Dès lors que le sujet



# Copie anonyme - n°anonymat : 644243

Emplacement  
QR Code

Filière : B/L

Session : 2024

Épreuve de : COMPOSITION FRANÇAISE

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

du texte implique de telles références, et parce que la conformité du texte ~~est~~ aux éléments auxquels il fait référence est vérifiable, l'écrivain est contraint de respecter les règles qui déterminent les éléments réels auxquels son sujet fait référence. Son autonomie est donc réduite à mesure que le sujet s'enrichit en références extérieures au texte, précises et aisément vérifiables. Au contraire, un sujet pauvre en références extérieures, ou qu'il suggère de façon vague et allusive, peut permettre à l'écrivain de s'évader de cette contrainte de retranscription fidèle des références suggérées par son sujet, son pouvoir souverain sur le texte s'en trouve agrandi. Ainsi, lorsqu'Alexandre Baricco choisit le voyage d'un Sileveur de vers d'Isie de Lavilledieu de la France au Japon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme sujet de son roman Isie, il choisit un sujet suffisamment contraignant en matière de références extérieures, lui permettant par exemple de changer à sa guise le surnom que les habitants d'Asie centrale donnent au lac Baïkal, surnommé alternativement « la mer », « le détroit », « le dernier » au fil des quatre voyages d'Hevê Tencow au Japon.

La corrélation entre pauvreté de la détermination

5/14

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Objectivité du sujet du texte littéraire et degré de la souveraineté de l'écrivain sur ce dernier suppose qu'il existe un degré d'indigence absolue du sujet du texte pour lequel l'écrivain est un souverain absolu, où il n'a besoin de répondre d'aucune de ses décisions, où il fixe les lois de son texte de manière arbitraire sans que l'on puisse en donner raison autrement que par sa propre volonté. L'écrivain est alors un détenteur au pouvoir absolu, dont l'univers de son texte n'est réductible à aucune loi générale, ce qui fait bien de cette relation entre pauvreté du sujet et souveraineté de l'écrivain un élément caractéristique de la littérature, que l'on ne saurait retrouver ailleurs. Ce cas se présente en effet dans certains textes tels que La Métamorphose de Franz Kafka, où le personnage principal Gregor Samsa, alors qu'il se réveille comme tous les matins pour prendre le train et se rendre à son travail, se rend compte qu'il a été transformé en un pitoyable cafard, sans qu'aucune raison ne puisse en être donnée. Le sujet du roman de Kafka, tel qu'il est suggéré par le titre du texte, est très pauvrement déterminé (sa détermination objective est très vague), ce qui semble placer l'écrivain dans une situation de détenteur absolu où il peut, sans justification, faire survenir un tel événement.



La forte détermination objective du sujet choisi par l'écrivain semble donc réduire son autonomie et sa capacité à agir de manière autonome sur son texte. À l'inverse, sa souveraineté sur son texte grandit, et tend vers l'absolu dès lors que le sujet choisi s'évanouit dans sa détermination objective. Mais la souveraineté de l'écrivain pourrait ne pas seulement s'exercer sur son sujet. Malgré un sujet fortement déterminé, l'auteur d'un texte littéraire peut être toujours d'une forme d'autonomie et de souveraineté qui caractérise la littérature, à savoir une souveraineté sur la forme du texte. C'est ce que nous allons à présent examiner.

---

S'il existe de nombreux cas où, malgré le choix d'un sujet précisément déterminé au-delà du texte, l'écrivain apparaît comme jouissant d'une certaine autonomie ou souveraineté quant à son texte, c'est sans doute parce que l'écrivain est soi sur la langue et la forme du texte davantage que sur des sujets.

Il semble tout d'abord que le pouvoir dont dispose l'écrivain du texte littéraire sur la langue est absolu, et ne dépend donc pas du sujet qu'il traite dans son texte, et du degré de détermination

objective de ce dernier. Pour nous en convaincre, examinons le cas du genre de l'autobiographie. Parce qu'il est le récit en prose de la propre vie de l'écrivain, son sujet est entièrement référentiel et devrait soumettre l'écrivain à une contrainte de véridité ou de sincérité qui pourraient entraver sa souveraineté absolue. Mais cette souveraineté absolue, l'écrivain peut la conquérir en jouant sur la forme de son texte. De ce jeu sur la forme peut résulter une ambiguïté entre référence et fiction qui soustrait l'auteur de la contrainte référentielle. Ce point de vue procède qu'analyse Philippe Gaspard dans Est-il le ? Roman autobiographique et autofiction, et parmi lesquels j relève par exemple un « code onomastique » ou un jeu d'écriture sur les noms propres qui établit une ambiguïté quant à la similarité entre le nom de l'auteur et celui du personnage. Ainsi, dans Voyage au bout de la Nuit, Céline a joué une telle ambiguïté par un habile jeu d'écriture, en donnant à son personnage Ferdinand Bardamu son deuxième prénom. Le pouvoir et la souveraineté de l'écrivain semblent donc être irréductibles à la richesse objective et référentielle du sujet : un simple jeu sur la langue et l'écriture peut permettre à l'écrivain de mettre à distance ces contre-pouvoirs référentiels.

La forme du texte littéraire comme caractéristique principale de la littérature plutôt que le sujet et son degré de détermination objective est manifeste sous un autre rapport : la capacité et le pouvoir de l'écrivain à jouer sur la forme du texte pour accroître la détermination de son objet. Alors qu'il nous est apparu comme rétrograd en dehors du texte, le sujet, et avec lui ses propriétés objectives, sont peut être déterminées au sein du texte même, grâce au pouvoir absolu de l'auteur sur la forme de son texte. L'auteur est donc à nouveau placé en souverain sur son texte selon cette analyse, puisqu'il fixe



# Copie anonyme - n°anonymat : 644243

Emplacement  
QR Code

Filière : B/L

Session : 2024

Épreuve de : COMPOSITION FRANÇAISE

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

lui-même le degré de détermination objective de son sujet. Un exemple de la façon dont l'écrivain a le pouvoir, via la forme de son texte, d'encadrer un sujet sous l'angle son statut de souverain, peut être trouvé ~~et~~ au début de la deuxième partie du roman Quatrevingt-treize de Victor Hugo où il dresse le portrait méliodieux de Robespierre, Danton et Marat. Alors que le sujet d'un tel texte est déjà riche en références (il s'agit d'un roman historique), Hugo montre qu'il reste maître fait souverain sur son texte et que la richesse référentielle de son sujet dépend de son travail sur la forme du texte. Alors que le sujet ne le formule pas explicitement, Hugo glisse dans sa description des indices quant à la mort des trois révolutionnaires Marat, poignardé dans sa baignoire, porte un poignard à la taille, Danton, guillotiné, porte une cravate mal nouée à son cou, Robespierre, qui se fivra une balle dans la tête, est en proie à d'utric nouveaux à la joie et au usage. Ces nouveaux éléments référentiels encadrant le sujet du texte dépendent bien du travail de l'écrivain sur la forme. Il reste donc pleinement autonome et souverain sur son texte.

Si le pouvoir de l'écrivain, pour être condition de la littérature, doit s'exercer sur la forme du texte indépendamment de son sujet, cela ~~est~~ voudrait dire que ce sont des contraintes formelles

9/14

plutôt que des contraintes référentielles liées au sujet du texte, qui restreignent son pouvoir sur le texte. Ainsi, des contraintes formelles telles que la versification et ses règles métriques, ou encore la division en cinq actes d'une pièce de théâtre constitueront de réelles atteintes au pouvoir souverain de l'écrivain. Cela expliquerait alors que des écrivains, pour acquiescer une pleine souveraineté et une pleine maîtrise de leurs textes, cherchent à s'affranchir de ces contraintes formelles plutôt que de chercher à traiter d'un sujet pauvre en références. Ainsi, le projet d'écriture d'Annie Corain dans le livre de poésie Calier d'un retour au pays natal, bien qu'il comprenne parmi les sujets dont il traite des éléments référentiels précis (passage du « Nôya COMIQUE ET LAID » rencontré par l'auteur dans un tramway), cherche, sans doute afin de mieux correspondre ~~au projet d'écriture de Corain~~ à des éléments propres à l'auteur, tels que des sentiments complexes et contradictoires vis-à-vis de la Martinique, à se libérer de contraintes formelles en privilégiant le vers libre ou la prose, afin de permettre à l'auteur d'exercer une pleine souveraineté sur son texte.

Nous avons donc vu qu'une relation caractéristique et propre à



la littérature serait à établir entre le pouvoir souverain de l'auteur sur son texte et la forme de ce dernier plutôt qu'entre le pouvoir souverain de l'auteur et le degré de détermination objective du sujet qu'il choisit. Une difficulté se pose cependant. Le pouvoir de l'écrivain sur son texte peut-il être absolu, sa souveraineté par rapport à la forme comme à son sujet peut-elle être absolue ? L'existence de poèmes en vers ou de pièces de théâtre obéissant à un ensemble de règles formelles est manifeste au sein de l'usage littéraire que la relation à la souveraineté de l'auteur ne s'explique pas. Peut-être la littérature se caractérise-t-elle par un autre étrange fait, à savoir les attentes des lecteurs qui la reçoivent.

---

La littérature se caractérise entre autres par une réception des textes littéraires par des lecteurs. Si la lecture peut être simplement descriptive (telle qu'elle est pratiquée dans le cadre de l'étude littéraire par exemple), elle est souvent prescriptive. Le lecteur, dès lors qu'il reçoit un texte littéraire, le compare à certaines normes et prescriptions, ce qui restreint la souveraineté absolue de l'écrivain.

La lecture prescriptive peut être d'ordre savant. Le lecteur attend alors d'un texte littéraire qu'il satisfasse un certain nombre de règles formelles que le lecteur exige en conditions de la littéranité du texte. Dès ~~ce~~ lors, l'auteur ne peut être absolument souverain en matière de forme de son texte, sous peine de se voir ~~être~~ refuser l'entrée dans le champ littéraire par un

lecture prescriptive savante. C'est ainsi que durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les doctes constituaient l'ensemble des lecteurs savants dont les prescriptions, tant quant aux sujets des œuvres littéraires que quant à leur forme, furent déterminantes dans l'écriture de nombreuses œuvres littéraires, restreignant l'autonomie de leurs auteurs. Ainsi, l'ensemble de l'œuvre de Racine obéit à de telles règles, qui réprouvaient l'écriture de toute fantaisie. L'auteur se plie à des exigences quant aux sujets qu'il ~~travaille~~ traite (épisodes historiques liés à des personnages historiques, sujets « rudes » au sens de Bernard Frank (Cinna, Horace, Rodrigue, Phèdre...)) et à des exigences formelles strictes (théâtre en alexandrins, rimes, division de l'intrigue en cinq actes...).

Si l'existence d'une telle lecture prescriptive savante peut nous amener à reconsidérer la relation caractéristique ~~de~~ de la littérature entre un auteur, une forme ou un sujet au profit de l'introduction du lecteur, notre examen peut se doubler de celui de la figure d'une lecture prescriptive davantage utilitaire. Selon cette dernière, ce sont davantage les sujets des textes littéraires (bien que la forme ne soit pas épargnée) qui sont soumis à une attente des lecteurs, mais les règles qui orientent les lecteurs sont alors davantage tournées vers l'objectif d'utilité, notamment morale ou d'agrément, du texte. Une telle lecture prescriptive et utilitaire restreint également, mais selon des modalités différentes et en raison d'objectifs différents, la souveraineté de l'écrivain, indépendamment de sa relation à un sujet ou à la forme de son texte. Ainsi, les Fables de Jean de La Fontaine obéissent à de telles contraintes imposées



# Copie anonyme - n°anonymat : 644243

Emplacement  
QR Code

Filière : B/L

Session : 2024

Épreuve de : COMPARAISON FRANÇAISE

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

par une lecture prescriptive et utilitariste. Le principe de l'utile  
deuxi (plaire en instruisant) guide l'écriture des fables tant  
sur la forme (détachées entre une mise en situation, une  
perturbation et parfois quelques vers à portée morale au début,  
au milieu ou à la fin de la fable) que sur le sujet choisi  
(caractéristiques et une humains personnifiés sous les traits d'animaux  
prototypiques de la plupart des fables.

. Nous avons donc vu que le rapport à un sujet, et  
en particulier à son degré de détermination objective déterminait  
le degré de souveraineté de l'auteur sur son texte. Cependant, dès lors  
qu'il s'est agi d'envisager cette relation comme une caractéristique  
générale de la littérature, notre examen a dû introduire la  
relation à la forme du texte, nouvel espace où l'auteur peut  
exercer une souveraineté apparemment illimitée et condition de  
littérature. Mais cette souveraineté de l'écrivain en fait

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

que caractéristique générale de la littérature ne peut être abolue dès  
lors que l'on introduit la nécessaire figure du bétar, lui aussi  
condition de littérature.





